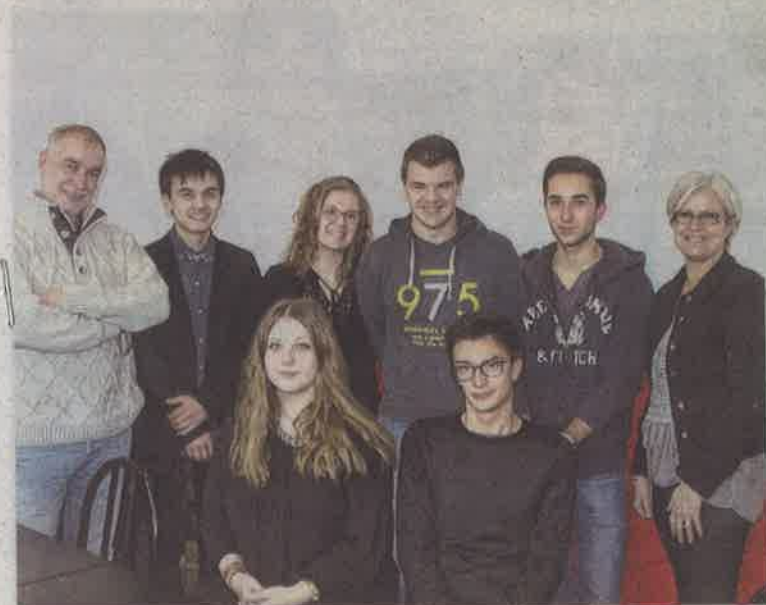


## À l'Institution Saint-Michel, on cultive éloquence et rhétorique



Audrey et Augustin, les lauréats (assis), entourés des autres participants et de leurs enseignants.

**SOLESMES.** Chaque année, le Rotary-club du Quesnoy-Solesmes propose aux élèves de première et de terminale de se frotter à l'argumentation et à l'éloquence en participant à leur concours d'expression orale. Mais qu'est-ce qui pousse à relever le défi, lorsqu'on a 16 ou 17 ans ? « C'est d'abord l'envie et la curiosité, nous confie Augustin Del Fabbro, élève de 1<sup>re</sup> L et sorti vainqueur du quart de finale qui s'est déroulé juste avant les vacances. De plus, je l'ai considéré comme un excellent exercice préparatoire aux épreuves du bac français. »

### PAS FACILE

Car ce concours d'expression orale n'est pas facile. Il peut s'apparenter à une dissertation orale avec, par exemple comme sujet, « le harcèlement en milieu scolaire » ou « qu'est-ce que réussir

la voix du nord  
22/02/2016

sa vie ? », à développer après une préparation de trente minutes. Il faut ensuite s'exprimer devant le jury au cours d'un exposé de deux à cinq minutes, limites de temps éliminatoires.

“ Je l'ai considéré comme un excellent exercice préparatoire aux épreuves du bac français. ”

AUGUSTIN DEL FABRO, LYCÉEN

Avec Augustin Del Fabro, Audrey Jacquemin a également été sélectionnée pour les demi-finales qui auront lieu à Valenciennes, le 19 mars, et avant la grande finale à Abbeville, dans la Somme. Mais rassurez-vous, ceux qui n'ont pas été sélectionnés ne sont

pas déçus. Ils considèrent qu'ils ont vécu une expérience particulièrement enrichissante, qui leur servira dans leur cursus : « Ce n'est absolument pas un échec, nous dit l'un d'eux. Nous avons passé un excellent moment, sans esprit de compétition en nous lançant un défi à nous-mêmes. »

### « POULAINS »

Quant à Frédéric Valet, enseignant en charge de l'option théâtre et qui a « coaché » les volontaires, il ne tarit pas d'éloges sur ses « poulains » qui se sont particulièrement impliqués : « Ces jeunes, qui ne se destinent pas forcément à des métiers littéraires (NDLR : aucun n'a imaginé devenir avocat), participent, pour la plupart, à l'option théâtre. Ils ont déjà l'habitude de s'exprimer en public, un avantage certain dans ce genre d'exercice ». ■ J-F.M. (CLP)